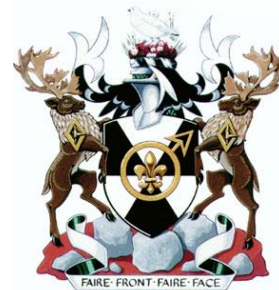




MRC de Caniapiscau  
100, rue le Carrefour, C. P. 2025  
Fermont (Québec) G0G 1J0  
Téléphone: (418) 287-5339  
Télécopieur: (418) 287-3420  
Courriel: [mrc@caniapiscau.net](mailto:mrc@caniapiscau.net)



## PAR COURRIEL

Fermont, le 16 décembre 2020

Madame Rachel Sebareme  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine de fer du lac Bloom – DQ19**  
**Questions complémentaires**

---

Madame,

En réponse aux questions de la commission au document **DQ19** :

### Question 1

*Est-ce que la MRC s'est prévalu de l'alinéa 7 de l'article 6 ainsi que de l'article 53.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, c'est-à-dire de la possibilité de rendre une partie de son territoire incompatible avec l'activité minière ?*

Réponse : Non, la MRC n'a pas effectué de démarches en ce sens pour le moment.

### Question 2

*Dans leur mémoire, les résidents du lac Daigle affirment que leur lac est « le seul plan d'eau accessible à l'année en automobile près de Fermont » (DM13, p. 3). La commission vous demande de confirmer cette affirmation. Si elle s'avère inexacte, quels sont les autres lieux de villégiature, sur le bord d'un plan d'eau, accessible à l'année en voiture près de Fermont ?*

Réponse : Il y a quelques autres lacs accessibles à l'année, mais ils sont peu nombreux. Par contre, le chemin menant à leur bail n'est pas déneigé automatiquement. Aussi, le lac Daigle est le seul secteur de villégiature où les services d'électricité sont à proximité.

Question 3

*Est-ce que la MRC considère que le secteur du lac Mogridge pourrait à long terme être un lieu de villégiature comme le lac Daigle ?*

Réponse :

Non, puisque le lac Mogridge est situé dans la zone d'affectation minière à l'intérieur d'une terre privée.